



Assemblée générale

Distr. générale
17 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 117 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Esquisse budgétaire pour l'exercice biennal 2010-2011

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné un avant-tirage du rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/63/600). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont apporté un complément d'information et des éclaircissements.
2. Le Comité consultatif fait observer que depuis un certain nombre d'exercices le rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire est présenté à l'Assemblée générale pour examen tout à la fin de l'année où il n'est pas soumis de budget. Il note que le Secrétaire général a publié ses instructions relatives à l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 début octobre 2008, en demandant aux départements et bureaux de lui présenter leurs propositions le 14 novembre au plus tard. **Le Comité consultatif estime que l'esquisse budgétaire ne peut jouer un rôle utile dans l'élaboration du budget-programme qu'à condition d'être présentée à l'Assemblée générale suffisamment tôt pendant l'année où il n'est pas soumis de budget, afin que le Secrétaire général puisse fonder ses instructions relatives à l'établissement du budget-programme sur les paramètres qu'elle aura approuvés en statuant sur cette esquisse.**
3. Le Secrétaire général indique dans son rapport que l'estimation préliminaire des ressources à prévoir pour l'exercice biennal 2010-2011 repose sur le montant approuvé des crédits ouverts pour l'exercice en cours et des engagements de dépenses correspondants, qui s'élève à 4 207 600 000 dollars (voir A/63/600, par. 2). Aux taux initialement retenus pour l'exercice 2008-2009, le montant qu'il propose s'établit à 4 617 900 000 dollars (voir par. 2, tableau). Il est indiqué au paragraphe 20 que, hors dépenses afférentes aux missions politiques spéciales, l'estimation préliminaire fait apparaître une augmentation de 20,1 millions de dollars, soit 0,5 %, par rapport au montant des crédits ouverts (et ressources connexes) pour l'exercice biennal 2008-2009. Si l'on tient compte des missions

politiques spéciales, son montant total représenterait une augmentation de 410,3 millions de dollars, soit 9,8 %, par rapport à l'exercice 2008-2009. Le Comité consultatif fait observer que, conformément à l'usage, le montant du fonds de réserve proposé n'est pas compris dans le chiffre de 4 617 900 000 dollars.

4. Le Comité consultatif note que l'estimation préliminaire inclut 44,3 millions de dollars pour couvrir les dépenses supplémentaires résultant de la budgétisation sur un exercice complet des postes créés au cours de l'exercice biennal 2008-2009, pour lesquels il n'a été prévu qu'un financement partiel pendant ledit exercice (voir A/63/600, par. 3 et 4). En revanche, les dépenses non renouvelables de l'exercice biennal 2008-2009, d'un montant total de 31,4 millions de dollars, ne sont bien entendu pas reprises dans l'esquisse budgétaire pour 2010-2011 (voir A/63/600, par. 5).

5. Le Comité consultatif note également que le montant de 825,7 millions de dollars prévu pour les missions politiques spéciales dans l'esquisse budgétaire correspond au montant révisé jugé nécessaire pour l'exercice 2008-2009. Le Secrétaire général précise que la composition de ces missions pourra évoluer quelque peu en 2010-2011 mais qu'on ne s'attend pas à voir leur nombre diminuer (voir A/63/600, par. 15).

6. Le Secrétaire général indique aussi que les missions politiques spéciales se démarquent nettement des autres activités de l'Organisation financées au moyen du budget ordinaire (voir A/63/600, par. 16). Il suggère que l'Assemblée générale examine la question de savoir si les modalités d'estimation des dépenses imputables au budget ordinaire prévues par la procédure d'établissement de l'esquisse budgétaire et du budget-programme sont bien adaptées aux missions politiques spéciales. À ce propos, le Comité consultatif renvoie aux commentaires et observations qu'il a faites au sujet de ces missions dans son rapport sur la question (voir A/63/593, par. 12 à 14). **Étant donné l'importance des crédits prévus pour les missions politiques spéciales et le caractère instable des besoins de financement de ces missions, le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général, lorsqu'il établit l'esquisse budgétaire, continue de présenter son estimation globale des besoins de manière à faire clairement ressortir la part qui leur est imputable. L'Assemblée générale pourrait ainsi évaluer plus aisément leur impact sur l'enveloppe proposée dans l'esquisse budgétaire. Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général suive la même démarche lorsqu'il présente les besoins relatifs aux missions politiques spéciales dans le projet de budget-programme.**

7. Le Secrétaire général précise que les montants indiqués dans l'esquisse budgétaire pourront être recalculés avant que l'Assemblée générale ne les approuve, afin de tenir compte de l'évolution des coûts (voir A/63/600, par. 18). Le Comité consultatif a été informé que le montant global de l'estimation présentée pour 2010-2011 serait également modifié en fonction des décisions que prendrait l'Assemblée générale à l'issue de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget-programme, des prévisions révisées et des états d'incidences sur le budget-programme.

8. Le Secrétaire général indique aussi que plusieurs projets font l'objet de rapports dont l'Assemblée générale a été ou sera saisie (voir A/63/600, par. 22). Il ajoute que si après examen ces projets sont retenus, ils auront des incidences importantes sur le montant du projet de budget-programme pour l'exercice

2010-2011. L'esquisse budgétaire aurait dû donner un tableau aussi complet que possible des ressources nécessaires pour cet exercice. Le Comité consultatif constate que le document présenté est loin de répondre à ce critère. Ayant demandé des précisions, on l'a informé que s'il était tenu compte de toutes les prévisions de dépenses dont l'Assemblée générale est actuellement saisie ou qui devraient lui être soumises ultérieurement, l'estimation préliminaire se chiffrait à 5 187 100 000 dollars (voir annexe ci-après). Encore ce montant révisé ne tient-il pas compte de certains besoins de financement (voir annexe ci-après).

9. Le fonds de réserve fait l'objet du paragraphe 21 du rapport. **Le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général tendant à ce que le montant du fonds de réserve pour l'exercice biennal 2010-2011 reste fixé à 0,75 % du montant global de l'enveloppe budgétaire.**

10. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale tienne compte des données actualisées figurant dans l'annexe au présent rapport lorsqu'elle examinera l'esquisse budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2010-2011.**

Annexe

Esquisse budgétaire pour l'exercice biennal 2010-2011

Esquisse budgétaire proposée pour l'exercice 2010-2011^a

Milliers de dollars É.-U.

Estimation préliminaire (A/63/600)

Crédit ouvert pour 2008-2009	4 207 541,7
À ajouter : incidence de la budgétisation intégrale des nouveaux postes approuvés en 2008-2009	44 335,4
À déduire : dépenses non renouvelables de l'exercice 2008-2009	(31 410,9)
À ajouter : activités ou manifestations nouvelles prévues ou demandées pour l'exercice 2010-2011	7 200,0

Total partiel	4 227 666,2
----------------------	--------------------

Ressources supplémentaires à prévoir au titre des missions politiques spéciales, à hauteur du programme en cours	390 200,0
--	-----------

Estimation préliminaire relative à l'exercice biennal 2008-2009	4 617 866,2
--	--------------------

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/63/573)

Crédits additionnels	
a) Dépenses imprévues et extraordinaires	1 359,2
b) Décisions des organes directeurs	–
c) Taux de change	63 015,0
d) Hypothèses concernant l'inflation	103 819,2
e) Autres coûts standard	12 600,2
f) Recettes accessoires	(1 359,2)

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme	179 434,4
--	------------------

Liste de postes potentiels de dépenses additionnelles du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

Travaux de construction à Bagdad (autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 5 millions de dollars pour 2009)	–
--	---

Coût estimatif préliminaire des travaux de construction pour 2010-2011	98 600,0
---	-----------------

Total, travaux de construction à Bagdad	98 600,0
--	-----------------

Informatique et télématique

Progiciel de gestion intégré (PGI)	6 427,1
Comité consultatif	(838,3)
Effet-report en 2010-2011	6 187,1

11 775,9	11 775,9
-----------------	-----------------

<i>Esquisse budgétaire proposée pour l'exercice 2010-2011^a</i>	<i>Milliers de dollars É.-U.</i>
Progiciel de gestion de la relation usagers	1 510,9
Progiciel de gestion des contenus	4 203,6
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(5 714,5)
Total, PGI et progiciels de gestion de la relation usagers et des contenus	11 775,9
Prévisions révisées : continuité des opérations et reprise après sinistre (A/62/477) (Valence et Long Island City)	50 359,9
<i>Comité consultatif</i>	(45 329,5)
Effet-report 2010-2011	1 188,6
Total, continuité des opérations et reprise après sinistre	6 219,0
Stratégie et gouvernance (redistribution des ressources entre chapitres avec effet net nul)	-
Renforcement du Département des affaires politiques (A/62/521 et Corr.1)	22 206,4
<i>Comité consultatif (y compris la réduction liée au report de l'examen du rapport par l'Assemblée générale)</i>	(13 422,0)
Effet-report en 2010-2011	7 575,4
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas non renouvelées en 2010-2011	(1 501,3)
Total, Département des affaires politiques	14 858,5
Amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'exécution des mandats ayant trait aux activités de développement et prévisions révisées relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 (A/62/708)	25 571,0
<i>Comité consultatif</i>	(9 327,7)
Effet-report en 2010-2011	28 200,6
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas non renouvelées en 2010-2011	(1 280,0)
Total, volet développement	43 163,9
Dispositif de responsabilisation, cadre de référence de la gestion globale des risques et du contrôle interne, et cadre de gestion axée sur les résultats (A/62/701 et Add.1)	3 008,6
<i>Comité consultatif</i>	(3 008,6)
Total, responsabilisation	-
Dépenses connexes du plan-cadre d'équipement	38 191,2
Dépenses qu'il est proposé de financer au moyen de l'excédent du compte du Fonds général (suspension de l'application de l'alinéa d) de l'article 3.2, ainsi que des articles 5.3 et 5.4 des Règlement financier et règles de gestion financières de l'ONU)	(38 191,2)

<i>Esquisse budgétaire proposée pour l'exercice 2010-2011^a</i>	<i>Milliers de dollars É.-U.</i>	
Ressources nécessaires pour 2010-2011 (le Comité consultatif n'a pas encore examiné le rapport)	99 807,2	
Total, dépenses connexes du plan-cadre d'équipement		99 807,2
Propositions détaillées concernant la rationalisation du régime des engagements et l'harmonisation des conditions d'emploi (A/63/298)	4 718,3	
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(4 718,3)	
Ressources nécessaires pour 2010-2011	60 800,0	
Total, harmonisation des conditions d'emploi		60 800,0
Prévisions révisées relatives à l'administration de la justice	1 729,1	
<i>Comité consultatif</i>	<i>(135,0)</i>	
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(1 594,1)	
Total, administration de la justice		–
Prévisions révisées relatives à l'état de droit (A/63/154 et résolution 62/70)	1 049,6	
<i>Comité consultatif</i>	<i>(1 049,6)</i>	
Total, état de droit		–
Vers un traité sur le commerce des armes : établissement de normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques (A/C.5/63/10)	1 225,0	
<i>Comité consultatif^b</i>		
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(1 225,0)	–
Incidences sur le budget-programme : efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (A/C.3/63/L.70 et A/C.5/63/17)	570,4	
<i>Comité consultatif^b</i>		
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(570,4)	–
Incidences sur le budget-programme : Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (A/C.3/63/L.53/Rev.1 et A/C.5/63/14)	379,9	
<i>Comité consultatif^b</i>		
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(379,9)	–

<i>Esquisse budgétaire proposée pour l'exercice 2010-2011^a</i>	<i>Milliers de dollars É.-U.</i>
Incidences sur le budget-programme : droits de l'enfant (A/C.3/63/L.16/Rev.1 et A/C.5/63/L.13)	2 194,3
<i>Comité consultatif^b</i>	
Effet-report en 2010-2011	
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(46,1)
Total, droits de l'enfant	2 148,2
Prévisions révisées : Comité des droits de l'enfant (A/C.3/63/L.46/Rev.1 et A/C.5/63/13)	513,1
<i>Comité consultatif^b</i>	
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(513,1)
Total, Comité des droits de l'enfant	–
Résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme comme suite à l'examen permanent de ses mécanismes subsidiaires et incidences y relatives sur le budget- programme : état récapitulatif	1 841,5
<i>Comité consultatif^b</i>	
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(477,6)
Total, état récapitulatif	1 363,9
Prévisions révisées résultant de l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant	1 012,4
<i>Comité consultatif^b</i>	
Effet-report en 2010-2011	
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(1 012,4)
Total, personnes handicapées	–
Gestion de la sécurité	
Prévisions révisées : rapport détaillé concernant le rapport sur le renforcement et l'uniformisation du système de gestion de la sécurité	47 528,8
Selon le rapport du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et le rapport Brahimi (CEB/2008/HLCM/31), les ressources nécessaires se montent à 29 678 800 000 dollars sur la base d'un effectif complet. La part imputable sur le budget ordinaire représente 23,79 % du montant total des ressources pour 2009 (ou 18 522 800 dollars après abattement au titre des vacances)	4 406,6

<i>Esquisse budgétaire proposée pour l'exercice 2010-2011^a</i>	<i>Milliers de dollars É.-U.</i>	
<i>Comité consultatif^b</i>		
Dépenses de 2008-2009 qui ne seront pas renouvelées en 2010-2011	(18 391,7)	
Ressources nécessaires pour 2010-2011		33 543,7
Missions politiques spéciales		
Réduction des crédits pour 2009 comme suite aux recommandations du Comité consultatif		(39 505,4)
Liste des éventuels postes de dépenses supplémentaires à prévoir dans le budget-programme pour l'exercice 2010-2011		
Questions en cours d'examen à la Cinquième Commission/ en cours d'examen par le Comité consultatif ou pas encore soumises		
<i>Assurance-maladie après la cessation de service^b</i>		
Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité (pas de rapport, meilleures estimations disponibles)	50 000,0	
Plan stratégique patrimonial pour Genève	1 000,0	51 000,0
Prévisions révisées relatives au budget-programme de l'exercice 2008-2009 (chapitres concernant la continuité des opérations) (A/63/359 et Corr.1); ressources nécessaires pour 2010-2011	6 000,0	6 000,0
Montant total de l'esquisse budgétaire, dépenses supplémentaires éventuelles comprises		5 187 075,5
Montant du fonds de réserve (0,75 % de l'enveloppe budgétaire)		38 903,1

^a Liste établie d'après les données disponibles ou attendues au 16 décembre 2008.

^b À préciser.